



A
Distr.
GENERALE
A/2037
5 janvier 1952
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

INDEX UNIT
14 JAN 1952

Distribution double

TELEGRAMME EN DATE DU 2 JANVIER 1952 EMANANT
DE M. PAK HEUN YUNG, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE

PYONG-YANG, le 2 janvier 1952

D'ORDRE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE, J'AI L'HONNEUR DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE CE QUI SUIT : EN FEVRIER 1949, LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE VOUS A ADRESSE UNE DEMANDE EN VUE DE L'ADMISSION DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES. COMME IL EST DIT DANS NOTRE DEMANDE D'ADMISSION, LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE S'ASSOCIE PLEINEMENT AUX STATUTS ET AUX PRINCIPES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET ELLE EST PRETE A COLLABORER AVEC TOUS LES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION A LA REALISATION DE CES PRINCIPES, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES. LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE REITERE AUJOURD'HUI SA DEMANDE D'ADMISSION A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES. LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE DECLARE QUE NOTRE REPUBLIQUE ACCEPTE SANS RESERVES TOUTES LES OBLIGATIONS QUI LUI INCOMBERONT EN VERTU DE LA CHARTE, LORSQU'ELLE SERA MEMBRE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES. SIGNE : PAK HEUN YUNG, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE.

: Télégramme en date du 9 février 1949 adressé au Secrétaire général par le Ministre des Affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée (S/1247)

52-30070.